



Probleme avec constructeur

Par **kyou54**, le **24/06/2010** à **07:59**

Bonjour, je fait un contrat de construction d'une maison individuelle, et j'ai modifié 3 fois le contrat en rajoutant et en enlevant des choses a faire sur la maison et de ce fait on a fait des avenants sur le contrat. Sur le dernier avenant, le constructeur a fait un erreur lors du report de la somme du montant et c'est trompé de 7000 euro. (j'ai demandé de supprimé le crépi)n'ayant pas vu cette erreur j'ai signé cette avenant je l'ai renvoyer et 15 jours plus tard il me renvoie ce dernier contre signé par la direction (jusque la tout est normal).Un mois après il me renvoie un autre avenant pour annulé le précédent ou il on fait une erreur, et me demande de le signé avec 7000 euro de plus. Alors ma question est : l'autre avenant est signé des 2 parties pour moi je ne leur doit rien de plus il ce sont trompé et c'est signée, est ce que j'ai le droit de rester sur mes position ou alors je doit signée le nouvelle avenant rectifié? merci d'avance. cordialement

Par **nanou84ml**, le **01/07/2010** à **14:46**

Bonjour, il y a un site photobati qui aide les gens dans le besoin comme vous et qui de plus on des possibilités de vous aider dans vos demarches .Un site de pro qui vous revele avec qui travailler et comment ne pas se faire avoir sur une construction ou une renovation.
Cordialement

Par **webrik**, le **02/07/2010** à **09:37**

Bonjour

J'ai envie de vous dire 2 choses en préliminaire

- 1) errare humanum est (l'erreur est humaine)
- 2) bien mal acquis ne profite jamais

Méditer sur ces choses monsieur car le constructeur de VOTRE MAISON peut par bien des petites choses par la suite rendre fou.

Puis commencer une relation commune de construction par ce genre de chose est très mauvais je pense.

Personnellement je vous conseille d'être juste envers eux votre maison n'est pas encore

construite pensez y.

Par contre vous pouvez tenter de négocier cette erreur contre des petits plus pour votre construction. (Remblais du terrain gratuit ou une clôture ou encore un terrasse non carrelée etc...)

Bonne journée

Eric